

COMPTE RENDU de la REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du Mercredi 24 Mai 2017 à 20 heures 30

Membres présents : Bouchet Michaël, Boudet Jean Bernard, Calmon Bernard, Cassabois Marie Pierre, Fau Gilles, Salvan Elisabeth, Vours Marie Agnès, Vours Marie Ange

Absents excusés :

Absents : Lamic Pascal, Vergne Jérôme

Date de convocation : 18 Mai 2017

Secrétaire de séance : Boudet Jean Bernard

Le mercredi 24 mai 2017 à 20 heures 30, le conseil municipal de MIERS s'est réuni à la salle de la mairie de Miers sous la présidence de Bernard CALMON Maire.

1 - Approbation PV réunion du 13 Avril 2017

Chaque membre étant en possession d'un exemplaire du compte rendu, Monsieur le Maire en rappelle les principaux points. Mme CASSABOIS fait part d'une erreur qui s'est glissée dans les pouvoirs :

VAURS Marie-Ange donne pouvoir à BOUCHET Michaël

CASSABOIS Marie-Pierre donne pouvoir à CALMON Bernard

La rectification sera apportée à ce compte-rendu.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents.

En préambule, le maire demande aux membres du conseil de l'autoriser à ajouter deux sujets à l'ordre du jour de la séance. Accepté à l'unanimité.

2 - Virement de crédits - subvention Déclam

Le maire indique que les frais d'hébergement du chantier DECLAM avaient été prévus au budget dans la participation ; toutefois, la convention afférente ne mentionnant pas ces frais, la facture ne peut donc pas être payée directement par la Commune. En conséquence, afin de régulariser cette dépense, il y a lieu de faire un virement de crédit de l'article 615221 (entretien de bâtiments) sur l'article 6574 (subventions) afin de mandater le montant en faveur de l'Association Déclam. Accepté à l'unanimité.

3 - Désignation membre CLETC

Suite à la mise en place du conseil communautaire, une délibération avait été prise pour désigner 1 membre titulaire et 1 membre suppléant. Toutefois, il convient de reprendre une délibération en raison de la réorganisation de cette commission par CAUVALDOR depuis Janvier 2017.

Adopté à l'unanimité pour désigner :

- membre titulaire : CALMON Bernard

- membre suppléant : CASSABOIS Marie-Pierre

4 - CAUVALDOR - Réactualisation transfert voies, rues et places communales

Le maire rappelle que la mairie a reçu la liste des voies et rues communales transférées à Cauvaldor.

Il y a certaines modifications à y apporter. Une entrevue avec le technicien voirie de Cauvaldor est nécessaire pour faire la nouvelle liste des voiries communales transférées à la communauté.

Le conseil donne son accord pour acter ce changement.

5 - SAFALT - Promesse de vente parcelles & estimation prix

Le maire donne le montant des prix d'achat que la SAFALT propose pour l'acquisition de 2 terrains communaux. Le conseil municipal est d'accord pour accepter ces montants et donne pouvoir au maire pour signer la promesse de vente, sachant qu'ensuite la SAFALT fera la publicité et l'appel d'offres pour la rétrocession de ces biens.

6 - Participation opération "Zéro phyto"

Monsieur le Maire rappelle que la commune a souhaité participer à l'opération "zéro-phyto" engagée par le Parc Naturel Régional. Le bureau d'études Rural Concept a été retenu pour nous accompagner dans cette démarche. Le montant de la prestation pour notre commune sera de 1 850 € financé à 90 % par l'Agence de l'Eau Adour Garonne et la Région Occitanie. Il restera à la charge de la commune 185 €. Cette action est adoptée à l'unanimité.

La commune va remplir un questionnaire et prendre contact avec le bureau d'étude pour fixer un RV. Marie-Agnès VAURS est désignée comme référent pour cette opération.

7 - Etude devis

Le maire indique avoir reçu des devis pour l'acquisition de tables et bancs ainsi que du matériel d'illumination. Après comparaison des prix et analyse technique du matériel, la société Altrad Mefran a été retenue pour l'acquisition de 12 tables et 24 bancs pour 2 000 € TTC ainsi que pour 303 € TTC de matériel d'illumination.

Concernant les travaux d'amélioration de la station d'épuration, il est nécessaire de changer la pouzzolane des pré-filtres ainsi que les supports d'augets de ces pré-filtres et d'arrêter le by-pass en sortie de pré-filtres.

Des devis ayant été demandés, c'est l'entreprise Beynat-Roche qui fera le nettoyage des pré-filtres, la nouvelle pouzzolane sera achetée en big bag de 1 m3.

Reste en attente les devis de réparations des supports d'augets.

8 - Commission culture et patrimoine.

✚ Boîte à livres :

- La cabine téléphonique devra être aménagée pour la période estivale (étagère métallique, papier autocollant...).
- L'annonce de son principe de fonctionnement sera diffusée par le prochain bulletin municipal (parution début juillet).
- L'association *Racines* installera une boîte à livres temporaire, à la Source Salmière, lors de son jardin littéraire du 30 juillet. La municipalité pourrait prendre le relais pour l'été 2018.

✚ Barrières :

- L'association *Déclam* organisera un chantier européen du 8 au 17 septembre.
- Une manifestation sera organisée dans le cadre des *Journées européennes du patrimoine* (16).
- La photographie 360° financée par le PNRCQ ainsi que le film tourné par la municipalité sont en ligne sur le site communal.
- Le dossier de demande de souscription à la *Fondation du patrimoine* est en voie d'achèvement et sera envoyé dans le courant de la semaine 22.
- Un travail de réflexion est conduit avec le PNRCQ pour la mise en place, avec *Déclam*, d'un chantier de jeunes (2018) ainsi que pour la réalisation d'un parcours d'interprétation de la pierre sèche (2018).

✚ Archéosite des Fieux :

- Gilles Fau regrette que des élus de la municipalité ne soient pas invités aux réunions organisées par Cauvaldor.
- La demande de DETR a été retoquée. L'avenir de la gestion du site est sérieusement menacé. L'association Flint's Lot doit demander un rendez-vous au président de Cauvaldor. La situation préoccupante sera évoquée avec M. le Sous-préfet, lors de sa venue dans la commune (2 juin).

✚ Observatoire astronomique

- Cauvaldor, pôle de Gramat, va être relancé par Gilles Fau afin que la convention liant ACL et Cauvaldor soit signée et que les travaux soient entrepris avant la fin du mois de juin.

9 - Questions diverses.

- * Afin de préparer la venue du sous-préfet et la présentation des problèmes communaux, une réunion est prévue avec les adjoints le 1er Juin.
- * Un tableau de permanence pour les élections législatives est élaboré, les élections se déroulant de 8 heures à 18 heures. Ce tableau sera mis au propre et envoyé rapidement aux conseillers.
- * Un planning des différentes réunions est mis en place comme suit :
 - CCAS Compte administratif 2016 et dernières opérations 2017 - Mercredi 21 Juin à 14 h 00
 - CCID - Mercredi 28 Juin
 - PLUI-h Réunion au sein du conseil le 19 Juin afin de définir ce qu'il convient de mettre en place : cartographies de la commune ainsi que l'ensemble des réseaux secs (électricité, téléphone) et humide (assainissement, eau potable et pluvial voirie) sachant que la réunion avec la CC Cauvaldor est fixée au 27 Juin à 14 h 00.
- * Tondre le stade jusqu'à fin juin
- * Bulletin communal - Pas de réunion. articles à transmettre à Andy Cave (mail pour faire parvenir les articles jusqu'au 10 Juin) rajouter bilan scolaire + Opération 100 % compostage.
- * Compte rendu par le maire de la réunion du 23 Mai avec Mr Boudsocq en présence de la directrice du Placement familial et une autre personne du Conseil Général gérant les familles d'accueil. Ces dames confirment que Mr Boudsocq fait du très bon travail concernant ces enfants qui lui sont confiés ; toutefois en cas de non respect de la loi, elles indiquent que cela n'empêche en aucun cas les sanctions à appliquer. Une réunion d'explication de ces responsables aux habitants du bourg est prévue pour le 29 Juin.

Fin de la séance à 23 h 27